

d'agent technique polyvalent sous contrat unique d'insertion CUI-CAE pour un temps d'emploi de 20h hebdomadaire.

III. INFORMATIONS DIVERSES

- **Marché d'entretien des espaces verts** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché d'entretien des espaces verts est arrivé à échéance. La commune est en train de rédiger un nouveau cahier des charges avec l'assistance du service partagé de l'ARC. En attendant, les interventions se feront en régie avec des demandes d'interventions déclenchées en fonction des besoins. Monsieur le Maire indique qu'il a demandé aux 2 entreprises titulaires du marché de mettre à jour leurs interventions en cette fin de contrat. Le prochain contrat devrait pouvoir être signé début janvier.

- **Etude de ruissellement** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise ALISE Environnement a été retenue pour un montant de 20 800 € HT. Une subvention de 7 488 € a été sollicitée auprès du département. Il indique que l'étude initiale porte uniquement sur les coteaux de la partie sud mais le secteur pourra être élargi à l'ensemble de la commune y compris la zone d'activités.
Monsieur le Maire précise que cette étude est nécessaire pour actualiser l'étude réalisée en 2006 afin de prendre notamment en compte les fortes précipitations des derniers mois. L'étude de 2006 avait été suivie par la réalisation d'un fossé diguette sur Dizocourt et d'une chambre à sable rue de Rhuy. D'autres mesures étaient préconisées mais n'ont pas été réalisées.

- **Parcelle A5** : Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il n'a eu à ce jour aucun retour du groupe GUEUDET à l'exception d'une demande de règlement du PLU de la part d'un bureau d'étude de Paris et d'une demande de renseignements d'urbanisme de la part du notaire chargé de la rédaction du compromis de vente. Ces demandes d'urbanisme intégraient la totalité des parcelles AB 36 et 37 qui devaient en partie servir de retrait de 1 800 m² conformément aux prescriptions du groupe Synthèse. Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier qu'il a adressé le 19 février dernier à Monsieur Philippe MARINI par lequel il souligne que ce retrait reste trop faible et de la réponse de Monsieur MARINI en date du 29 avril 2016 plutôt négative. Monsieur le Maire précise qu'apparemment la promesse de vente n'a toujours pas été signée. Mme RENAULT se demande quelle est la marge de manœuvre de la commune compte tenu de l'absence de signature de la promesse de vente. Monsieur le Maire répond qu'une initiative peut être envisagée à la rentrée.

- **Travaux** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de sécurisation de la zone 30 ont démarré mi-juillet. Les travaux de la tranche 4 côté Venette ont également débuté et concernent pour le moment les réseaux électriques des parties privatives.

- **Jumelage** : Monsieur AFFRE informe le Conseil Municipal que suite à l'article paru dans le dernier Fil de Jaux, une douzaine de personnes se sont manifestées et souhaitent faire partie du Comité de jumelage. Une réunion sera organisée début septembre. Mme AUGÉ poursuit ses contacts en Irlande.

- **Communication** : Madame MUSELET informe le Conseil Municipal que le 3^{ème} flyer à vos agendas a été distribué. Monsieur AFFRE précise que le Malin Plaisir est en cours de préparation et que la distribution devrait pouvoir se faire en septembre.
- **Comité de pilotage Léo Lagrange** : Monsieur DEBLOIS fait part au Conseil Municipal du dernier comité de pilotage avec l'association Léo Lagrange en charge de l'organisation des accueils de loisirs de la commune. Il a été constaté une légère baisse des inscriptions en juillet et sur toute l'année scolaire mais rien d'alarmant. Le programme du centre de loisirs de cet été est en ligne sur le site. Les inscriptions aux séjours ont eu lieu à la salle des sports et se sont bien passées même si il est difficile de répondre à toutes les demandes. La même organisation est maintenue pour l'année prochaine.
- **GIPE** : Monsieur REGNAULT a assisté à la dernière réunion du GIPE. La subvention pour 2016 est identique à celle de 2015. Le responsable du GIPE sera en retraite l'année prochaine. Son remplacement n'est pour le moment pas assuré. La commune de Venette qui avait souhaité sortir du GIPE sollicite de nouveau son adhésion. Suite à l'adhésion de la commune de Longueil-Sainte-Marie, le retour de la commune de Venette risque d'avoir un impact sur la fréquence des passages du GIPE sur les communes. Une prochaine réunion est prévue en septembre.
- **Police municipale** : Mme MOREIRA souhaite savoir où en est le recrutement du policier municipal. Monsieur le Maire rappelle que le recrutement d'un policier municipal intercommunal est de la compétence de l'ARC. Il rappelle que la commune de Jonquières a finalement voté contre. Monsieur le Maire évoque le statut particulier de la police rurale qui existe sur Tracy le Mont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel JEANNEROT